



Traité Békhrot

Michna 8 - Chapitre 9

יצאו שניים כאחד,
מונגה אוטן שניים שניים;
מנאן חד,
תשיעי ועשירי מקהלתין.
יצאו תשיעי ועשירי כאחת,
תשיעי ועשירי מקהלתין.
קרבא לתשיעי עשירי,
ולעשירי תשיעי,
ולאחד עשר עשירי,
שלשתן מקדשים;
התשיעי באכל במומו,
ובעשירי מעשר,
ואחד עשר קרב שלמים,
ועשרה תמורה,
דברי רבוי מאייר.
אמר רבוי יהודה:
וכי יש תמורה עשרה תמורה?
אמרו משום רבוי מאייר:
אלו היה תמורה,
לא היה קרב.
קרבא לתשיעי עשירי,
ולעשירי עשירי,
ולאחד עשר עשירי,
אין אחד עשר מקדש;
זה הכל:

La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions





כָּל שְׁלָא נִזְקֵר שֶׁם עֲשִׂירִי מִפְנָטוֹ,
אֵין אַפְדָּע עֲשָׂר מִקְדָּשׁ:

[Si]deux[animaux]sont sortis ensemble, on les compte comme deux,(c'est-à-dire comme s'ils sortaient l'un après l'autre). [S'il a]compté[par erreur deux des animaux au début ou au milieu des dix comme]un seul,[puis a continué son décompte, le]neuvième et[le]dixième sont imparfaits,[comme il a appelé le dixième : Neuvième, et il a appelé le onzième : Dixième. S'il]a appelé[par erreur le]neuvième : Dixième, et[le]dixième : Neuvième et le onzième : Dixième,[les]trois sont sacrés,[bien que chacun ait un statut différent]. Le neuvième est mangé dans son[lorsqu'il développe un défaut] ; et le dixième est[la dîme des animaux, qui est sacrifiée dans le Temple et mangée par son propriétaire] ; et[le]onzième est sacrifié en tant que chelamim,[dont la poitrine et la cuisse sont données au Kohen]. Et[le onzième]rend[un animal non sacré qui est échangé contre l'offrande de paix consacrée comme]substitut[et il le sacrifie comme offrande de paix ; c'est]la déclaration de Rabbi Meir. Rabbi Yehouda a dit :[Le onzième animal lui-même, qu'il a appelé dixième, est un substitut à la dîme animale], et un substitut rend-il[un autre animal]un substitut ? (Tout le monde s'accorde à dire qu'un substitut n'est créé qu'en échange d'un animal initialement consacré). [Les Sages]ont dit au nom de Rabbi Meir :[Le onzième animal n'est pas considéré comme un substitut à la dîme animale, car]s'il était un substitut, il ne serait pas sacrifié,[tout comme le substitut à la dîme animale n'est pas sacrifié. Si]l'on appelle le neuvième[animal] : Dixième, et le dixième : Dixième, et le onzième : Dixième, le onzième n'est pas consacré. Voilà le principe :[Dans]toute[situation]où le nom[du]dixième n'a pas été retiré[au dixième animal, le]onzième[qui était appelé dixième]n'est pas consacré.

La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions